

COMMUNE DE BREU

Envoyé en préfecture le 20/07/2023 Reçu en préfecture le 20/07/2023

Publié le

ID: 060-216001073-20230710-2023 39-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du lundi 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi dix Juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la maison des associations en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe VICHARD Maire et sur sa convocation.

Étaient présents : les Conseillers Municipaux en exercice :

Aliette BALSALOBRE	Rolande OUDAILLE
Bernadette BEUVRIER	Stéphane PAPIN
Jean-Guy BRUYER	Alexandre POLLION
Stéphane CHAPEROT	Nicolas SOISSON
Elisabeth DARDARD	Olivier STRUBBE
Corinne GAUTIER	Christian VERSCHEURE
Tommy LEFEBVRE	Jean-Philippe VICHARD
Corinne LUCO	
Myriam MARTEL	
Muriel MATIFAS	

À l'exception de :

- M. Serge MEYZEAUD ayant donné procuration à M.Christian VERSCHEURE
- M. Remy COUSYN ayant donné procuration à Mme Bernadette BEUVRIER
- M. Michel COLAS ayant donné procuration à Mme Muriel MATIFAS

Mme Céline GRENIER ayant donné procuration à Mme Rollande OUDAILLE

- M. Cédric CHERFILS absent excusé.
- M. Marc DOYER absent non excusé.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 17

Nombre de Conseillers votants : 21 Date de convocation : 30/06/2023

Date d'affichage: 30/06/2023

A été élue secrétaire de séance : Mme Bernadette Beuvrier

La séance est ouverte à 18h30 La séance est levée à 20h30

<u>Décision modificative : 2023-39</u>

ID: 060-216001073-20230710-2023_39-DE

Dans le cadre de la délibération N° 28/2023 attribuant une subvention exceptionnelle au COBC pour l'organisation des jeux intervillages, il convient de modifier le budget de la façon suivante :

Décision modificative n°1 Fonctionnement Dépenses								
					Chapitre	Compte	Libellé	Montant
					65	65748	Subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé	+ 5000 €
67	673	Titre annulés	- 5000 €					

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°1.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

La secrétaire de séance, Bernadette BEUVRIER

10/07/2023

Jean-Philippe VICHARD